



LISTRAC-MÉDOC

# ARRETE MUNICIPAL DE CIRCULATION N° 2022/138

Le Maire de la Commune de **LISTRAC-MEDOC**

**Vu** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,  
**Vu** la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2213-1, L2213-2 et L2215-21,  
**Vu** le Code de la Route et notamment les articles R411-1 à R411-9 et R411-25 à R411-28,  
**Vu** l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,  
**Vu** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I-8<sup>ème</sup> Partie – Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992, modifié,

**CONSIDERANT** que pour permettre l'exécution des travaux, il y a lieu de prendre les dispositions suivantes :

- **Tranchée de 7 mètres sous accotement communal au niveau du Chemin de Montaut**  
Par :  
➤ SARL DSTPE – 68 Chemin du Mayne de Jouan – 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC

## ARRETE :

**ARTICLE 1 :** A compter du 04 Avril 2022 et pendant la durée des travaux (15 jours – 19 Avril 2022), la circulation sera alternée dans la zone des travaux. L'alternance de la circulation sera réglée par des ouvriers munis de piquets mobiles K.10 ou au moyen de feux tricolores mis en place par l'entreprise en charge des travaux.

**ARTICLE 2 :** La vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h et tout dépassement sera interdit au droit du chantier ;  
Le stationnement dans la zone des travaux est interdit

**ARTICLE 3 :** A l'approche du chantier, ainsi que sur le chantier même, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

**ARTICLE 4 :** L'entreprise en charge de l'exécution des travaux est tenue de remettre la voirie dans le même état qu'elle était avant le commencement de ces travaux.

**ARTICLE 5 :** Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

**ARTICLE 6 :** Le camion destiné à l'enlèvement des ordures ménagères devra pouvoir circuler sur cette voie le jour de collecte à savoir le **vendredi matin**.

**ARTICLE 7 :** Ce présent arrêté sera publié et affiché dans la commune. Il sera également affiché à chaque extrémité du chantier.

**Ampliation du présent arrêté sera adressée à :**

- M. le Maire de la Commune,
- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Castelnau de médoc,
- Service de la Police municipale,
- M. le Directeur de l'Entreprise chargée des travaux,
- Communauté de Communes « La Médullienne »,
- Service Départemental Incendie et Secours Gironde.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

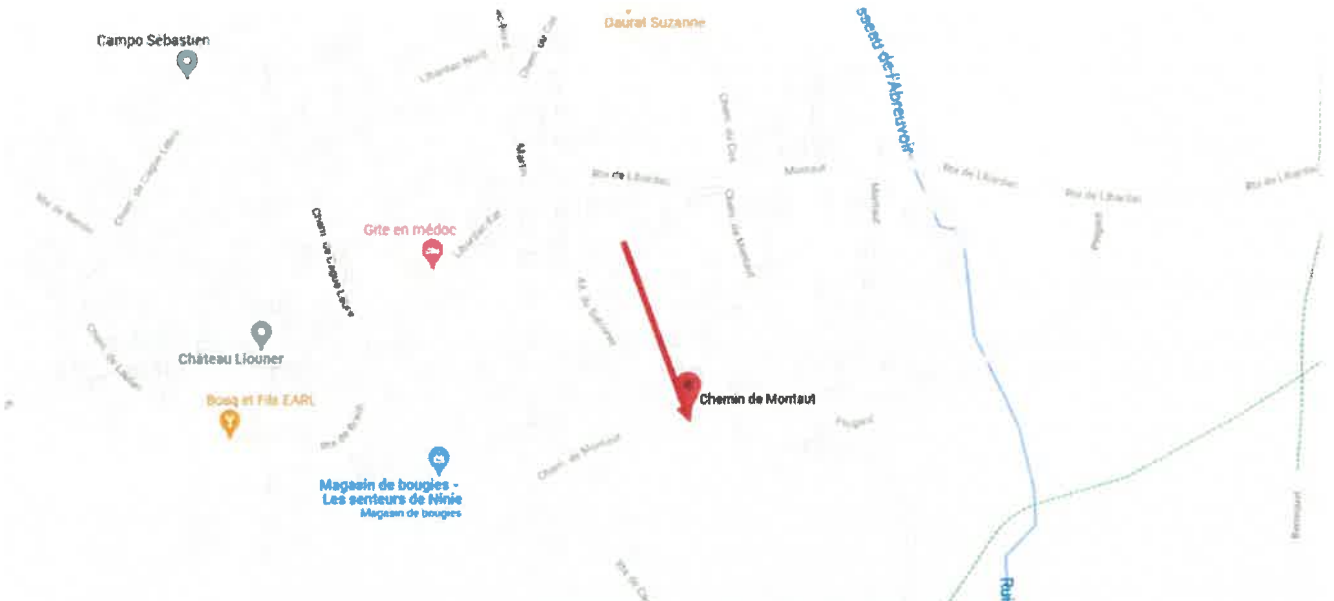
Fait à Listrac-Médoc,  
Le 30 mars 2022

Le Maire,  
Aurélie TEIXEIRA.

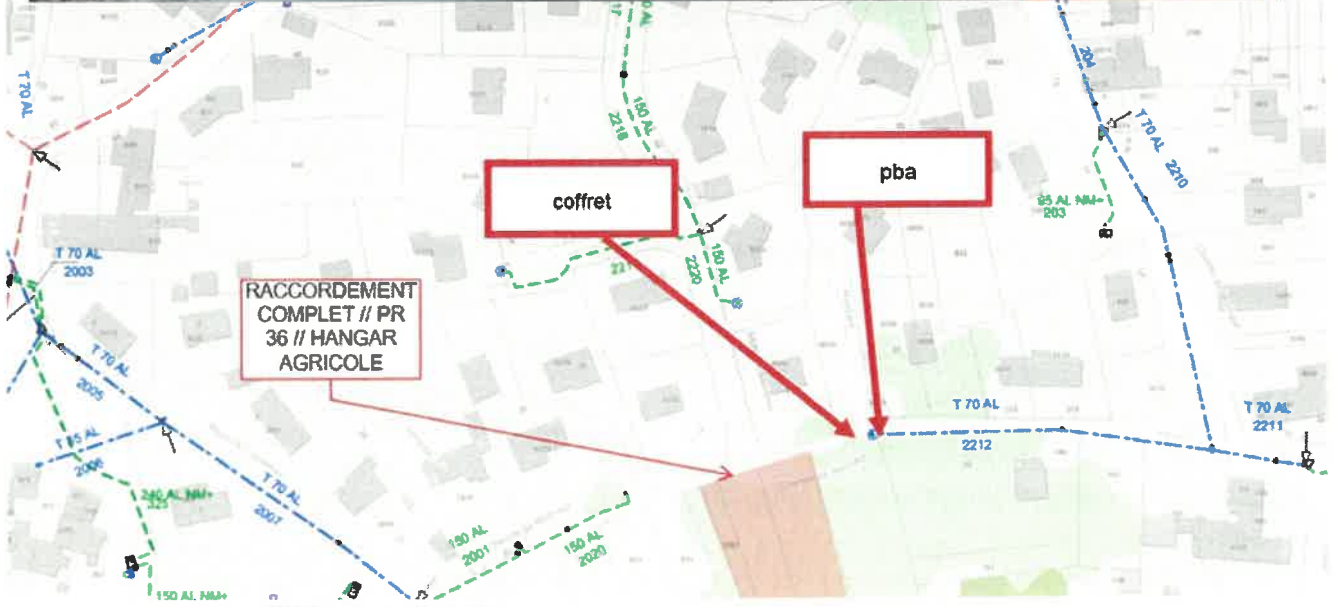
Par délégation du Maire,  
Le D.G.S.

Stephane VITTEVA






Faire une tranchée de 7m en t1 sous accotement communale  
Faire une ras sur pba t70 dipôle 2212



**-TRAVAUX DE RACCORDEMENT ENEDIS -**

 Directeur : <b>Stéphane Fournelle</b> Responsable : <b>REMOUEUR FRANÇAISE</b> Numéro de téléphone : <b>05 56 05 15 15</b> Adresse : <b>100 rue de la République - 33100 SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC</b>	Demande d'arrêté de police de la circulation Code de la route : L411-1 à L413-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6-1 Gestionnaires des réseaux routiers	Particulier <input type="checkbox"/> Service public <input type="checkbox"/> Maître d'ouvrage ou conducteur d'opération <input type="checkbox"/> Entrepreneur <input type="checkbox"/> N° 14024 01
	Le demandeur : <b>SARL DSTPE</b> Dénomination : <b>SARL DSTPE</b> Adresse Numéro : <b>33160</b> Extension : <b>09</b> Représenté par : <b>CHENIN DE JOUAN</b> Code postal : <b>33160</b> Localité : <b>ST-AUBIN-DE-MÉDOC</b> Téléphone : <b>05 56 05 15 15</b> Indiquez l'indicateur pour le pays étranger : <b>FR</b> Courriel : <b>dstpe@holmail.com</b>	
Localisation du site concerné par la demande Nom : <b>LE Clos DES HAUTES GRAVES 61104812</b> Adresse Numéro : <b>33480</b> Extension : <b>09</b> Nom de la voie : <b>CHEMIN DE MONTAUT</b> Code postal : <b>33480</b> Localité : <b>LESTRAC</b> Pays : <b>FR</b> Téléphone : <b>05 56 05 15 15</b> Indiquez l'indicateur pour le pays étranger : <b>FR</b> Courriel : <b>dstpe@holmail.com</b>		
Voie concernée : Autoroute n° <input type="checkbox"/> Route nationale n° <input type="checkbox"/> Route départementale n° <input type="checkbox"/> Voie communale n° <input type="checkbox"/> Hors agglomération <input type="checkbox"/> En agglomération <input type="checkbox"/> Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : <b>33480</b> Point de Repère (PR) routier de fin d'application : <b>33480</b> Adresse Numéro : <b>33480</b> Extension : <b>09</b> Nom de la voie : <b>CHEMIN DE MONTAUT</b> Code postal : <b>33480</b> Localité : <b>LESTRAC MÉDOC</b>		
Nature et date des travaux Permis de voirie antérieure : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui indiquer la référence : <b>TRANCHÉE DE 2 METRES SOUS ACCOTEMENT CONTIGU</b> Description des travaux : <b>TRANCHÉE DE 2 METRES SOUS ACCOTEMENT CONTIGU</b> Date prévue de début des travaux : <b>04 04 2022</b> Date de fin des travaux (en jours calendaires) : <b>17</b> Règlementation soumise : <b>17</b>		
Durée de la réglementation (en jours calendaires) : <b>17</b> Date de début de réglementation : <b>04 04 2022</b> Restriction sur section courante <input type="checkbox"/> Restriction sur bretelles <input type="checkbox"/> Deux sens de circulation <input type="checkbox"/> Sens des Points de Repères (PR) décroissants <input type="checkbox"/> Sens des Points de Repères (PR) croissants <input type="checkbox"/> Par feux tricolores <input type="checkbox"/> Manuvement <input type="checkbox"/> Fermeture à la circulation <input type="checkbox"/> Neutrisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) <input type="checkbox"/> Empiètement sur chaussée <input type="checkbox"/> Bassoulement de circulation sur chaussée opposée <input type="checkbox"/> Suppression de voie <input type="checkbox"/> nombre de voie(s) supprimée(s) : <b>1</b> largeur de voie maintenue <b>1</b>		

Stationner <input type="checkbox"/> véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/> poids lourds <input type="checkbox"/> Dépasser <input type="checkbox"/> véhicules légers <input type="checkbox"/> poids lourds <input type="checkbox"/>	Circuler <input type="checkbox"/> Véhicules légers <input type="checkbox"/> poids lourds <input type="checkbox"/>
Vitesse limitée à : <b>110</b> km/h Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :	
Autres prescriptions :	
La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier, sont effectués par :	
Le demandeur <input type="checkbox"/> Une entreprise spécialisée <input checked="" type="checkbox"/> Nom : <b>SARL DSTPE</b> Dénomination : <b>Chemin du Mayne de Jouan</b> Adresse Numéro : <b>33160 SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC</b> Extension : <b>09</b> Nom de la voie : <b>CHENIN DE JOUAN</b> Tél. : <b>05 56 05 15 45</b> - Fax : <b>05 56 05 75 16</b> Code postal : <b>33160</b> Localité : <b>SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC</b> Téléphone : <b>05 56 05 15 45</b> Pays : <b>FR</b> Courriel : <b>dstpe@holmail.com</b>	
Pièces jointes à la demande :	
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant : Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers <input type="checkbox"/> Plan de situation 1/10 ou 1/20 000 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/> Plan des travaux 1/200 ou 1/500 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/> Schéma de signalisation <input type="checkbox"/> Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000 <sup>ème</sup> <input type="checkbox"/>	
J'atteste de l'exactitude des informations fournies <input type="checkbox"/> Fait à : <b>Le 16 03 2022</b> Nom : <b>DSTPE</b> Prénom :	
SARL DSTPE Chemin du Mayne de Jouan 33160 SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC Tél. 05 56 05 15 45 - Fax : 05 56 05 75 16 Courriel : dstpe@holmail.com Dom. bancaire Crédit Mutuel du Sud-Ouest 07045545443 APE : 4312 A - SIRET : 521 100 47 2022 - TVA INTRACOM : FR 03 521 100 487	

**Déclaration de projet de Travaux**  
**Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux**  
Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement  
et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail  
(Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

**Délai de réponse**

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

Exploitant : MAIRIE

Destinataire : MAIRIE  
Complément d'adresse : \_\_\_\_\_  
Numéro / Voie : \_\_\_\_\_  
Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_  
Code Postal / Commune : 33480 LISTRAC MEDOC  
Pays : FRANCE

**DT (Déclaration de projet de travaux)**

N° consultation du téléservice : 2,0,2,2,0,3,0,9,0,1,5,3,5,T  
N° affaire du responsable du projet : 61104812 le clos des hautes graves  
Date de la déclaration : 09 / 03 / 2022  
 Responsable du projet, personne morale  Responsable du projet, personne physique  Déclaration conjointe DT/DICT

**DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)**

N° consultation du téléservice : 2,0,2,2,0,3,0,9,0,1,5,3,5,T  
N° affaire de l'exécutant des travaux : 61104812 le clos des hautes graves  
Date de la déclaration : 09 / 03 / 2022  
Nature de la déclaration (voir les codes au verso) : INITIAL

**Responsable du projet** (1) : Champs facultatifs

Dénomination : SARL DSTPE  
Pays : FRANCE N° SIRET : 5,2,1|1,0,0|4,8,7|0,0,0,1,1  
**Représentant du responsable du projet**  
Dénomination : SARL DSTPE  
Complément / Service : \_\_\_\_\_  
N° : 68 Voie : CHEMIN MAYNE DU JOUAN  
Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_  
Code postal : 3,3,1,6,0 Commune : SAINT AUBIN DE MEDOC  
Personne à contacter : GUITTON-MONTET MARYLINE  
Tél. : 0,5,5,6,0,5,1,5,4,5 Fax(1) : \_\_\_\_\_  
Courriel(1) : dstpe@hotmail.com

**Exécutants des travaux** (1) : Champs facultatifs

Dénomination : SARL DSTPE  
Complément / Service : \_\_\_\_\_  
N° : 68 Voie : CHEMIN MAYNE DU JOUAN  
Lieu-dit / BP : \_\_\_\_\_  
Code postal : 3,3,1,6,0 Commune : SAINT AUBIN DE MEDOC  
Pays : FRANCE N° SIRET : 5,2,1|1,0,0|4,8,7|0,0,0,1,1  
Personne à contacter : GUITTON-MONTET MARYLINE  
Tél. : 0,5,5,6,0,5,1,5,4,5 Fax(1) : \_\_\_\_\_  
Courriel(1) : dstpe@hotmail.com

**Emplacement du projet**

Adresse(2) : chemin de montaut  
CP : 3,3,4,8,0 Commune principale : Listrac-Médoc  
Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

**Emplacement des travaux** (si différent du projet de travaux)

Adresse(2) : chemin de montaut  
CP : 3,3,4,8,0 Commune principale : Listrac-Médoc  
Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

**Souhaits pour le récépissé**

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)  
Mode de réception du récépissé souhaité : Par voie électronique  
Si mode de réception par voie électronique, précisez :  
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur :   
Souhait de plans vectoriels :  au format : \_\_\_\_\_

**Souhaits pour le récépissé**

Mode de réception du récépissé souhaité : Par voie électronique  
Si mode de réception par voie électronique, précisez :  
Capacité d'impression des plans : Taille : A4 Couleur :   
Souhait de plans vectoriels :  au format : \_\_\_\_\_

**Projet et son calendrier** (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : TER  
Décrivez le projet : tranchée de 7 m sous accotement communal  
Emploi de techniques sans tranchées :  Oui  Non  
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m  
 Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.  
Date prévue pour le commencement des travaux : 04 / 04 / 2022 Durée du chantier : 1,5 jour(s)

**Travaux et leur calendrier** (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : TER  
Décrivez les travaux : tranchée de 7 m sous accotement communal  
Techniques utilisées(3) : MAN | IPEL  
 Autre, précisez la technique : \_\_\_\_\_  
Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : \_\_\_\_\_ cm  
 Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

**Investigations complémentaires par le responsable du projet** (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires :  Oui  Non  
Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : \_\_\_\_\_  
Date des investigations complémentaires : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_  
 Investigations susceptibles de nécessiter une DICT  
 Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

**Résultats des investigations complémentaires communiqués par le responsable du projet** :  Oui  Non

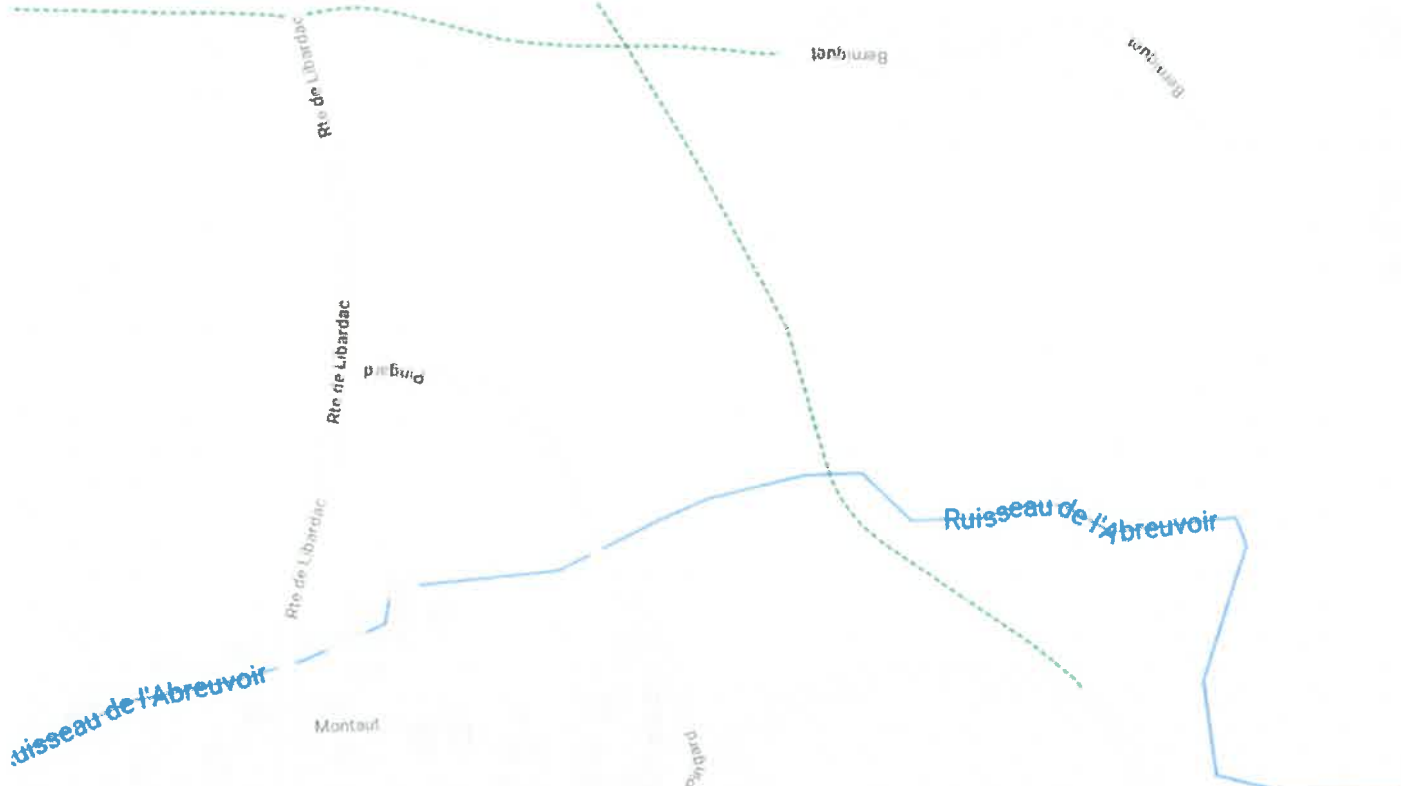
Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : \_\_\_\_\_ m  
 Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.  
Date prévue pour le commencement des travaux : 04 / 04 / 2022  
Durée du chantier : 1,5 jour(s)

**Signature du responsable du projet ou de son représentant**

Nom du signataire : dstpe  
Signature : \_\_\_\_\_  
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : \_\_\_\_\_

**Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant**

Nom du signataire : dstpe  
Signature : \_\_\_\_\_  
Nombre de pièces jointes, y compris les plans : \_\_\_\_\_



Ruisseau de l'Abreuvoir

Ruisseau de l'Abreuvoir

Chemin de Montaut



Daurat Suzanne

Chemin du Cos

Chemin de Montaut

Rte de Libardac

Ad. du Sablonier

Chemin de Montaut

Rte de Castelnaud



Gite en médoc

Magasin de bougies -  
Les senteurs de Ninie  
Magasin de bougies

Château Liouner

Bosq et Fils EARL

Campo Sébastien

Chemin de Cague Lèire

Rue des Bœufs

Chemin de Laitan



